

SYLLOGE epigrammatum veterum, ex marmoribus et libris, collegit et illustravit Fr. Th. Welcker; editio altera recognita et aucta.
Bonnæ, 1828, 304 et xl pages.

Zu der Sylloge epigrammatum veterum: Abweisung der verunglückten Conjecturen des Herrn Prof. Hermann, von F. G. Welcker. Bonn, 1829.

DANS les deux éditions de l'Anthologie données par M. F. Jacobs, ce savant critique a rassemblé toutes les épigrammes, c'est-à-dire, toutes les inscriptions en vers, qui avoient pu échapper à Brunck; mais il en est quelques-unes qui lui ont échappé à lui-même: d'ailleurs, chaque jour on en découvre de nouvelles; et peu de temps après l'édition de l'Anthologie palatine, on pouvoit en réunir assez pour former un supplément notable; ce que M. Welcker a fait, il y a déjà plusieurs années, dans deux programmes. Il les reproduit maintenant, mais avec des additions si nombreuses, qu'ils sont devenus un ouvrage tout nouveau.

Dans une préface adressée à M. Fr. Jacobs, l'auteur expose son but; il indique les sources où il a puisé des inscriptions inédites ou peu connues; il nomme les personnes qui lui en ont procuré, et les ouvrages, particulièrement les Voyages récents en Grèce, en Égypte et en Syrie, qui en contiennent que M. Fr. Jacobs n'avoit pas pu connoître, parce qu'ils ont été publiés depuis 1817, date des derniers volumes de l'*Anthologie palatine*. D'autres ont été tirées par M. Welcker de divers recueils, tels que ceux de Gruter, de Muratori, et le Musée de Vérone; on les y avoit laissées, soit qu'on ne les eût pas aperçues, soit

MM. Jacobs et Welcker, ces fragmens ~~contiennent~~ ont des observations intéressantes de grammaire, d'histoire ou d'archéologie, dont la science de l'antiquité s'enrichit. Presque toujours ces inscriptions sont plus ou moins altérées; les efforts que des hommes habiles font pour les compléter ou pour en épurer le texte, amènent de curieux rapprochemens, utiles à ceux qui veulent appliquer le même genre de critique à des objets plus relevés. Aussi nous sommes fort loin de partager le dédain que M. Hermann, critique d'ailleurs si profond et si spirituel, montre pour ce qu'il appelle des *minuties*. Par le fait, il y a telle explication exacte et complète d'une de ces *minuties* qui sert plus la philologie et la connoissance des usages anciens, que beaucoup de conjectures hasardées sur des passages altérés de tragédies grecques. D'ailleurs tout travail consciencieux, entrepris par un homme profondément versé dans la matière, et qui n'y met ni prétention déplacée, ni charlatanisme, ne peut qu'être utile dans la sphère, quelque étroite qu'elle soit, où l'auteur se renferme. Il mérite les égards et la reconnaissance de quiconque ne se laisse point égarer par un esprit trop exclusif, ou par quelque éloignement, soit pour la personne de l'auteur, soit pour le sujet qu'il a choisi.

Entre autres observations que contient la préface, on distingue celle qui regarde la méthode à suivre pour restituer ce genre de textes. On ne doit pas se donner une aussi libre carrière que lorsque l'on corrige le texte d'un ancien écrivain; et la raison en est simple: c'est qu'il n'y a qu'un ou deux intermédiaires entre l'auteur de l'inscription et le critique. Il faut donc s'écarter fort peu des traces marquées, avoir égard aux intervalles, et éviter sur-tout de vouloir absolument trouver des vers parfaits. Beaucoup de ces pièces ont été composées par des gens peu habiles dans la versification, qui se sont permis bien des licences. A côté d'un vers excellent, qui peut-être n'est qu'une réminiscence, s'en trouve souvent un mauvais, qu'il ne faut pas

une épitaphe de Calchas dit Mopsus. M. Welcker la donne avec la restitution la plus probable. Il ne doute cependant pas, non plus que M. Jacobs, qu'elle n'ait été fabriquée avec une scholie de Tzetzés sur Lycophron : si les moines d'Arantina la conservent avec si grand soin, c'est sans doute comme une preuve que leur couvent occupe l'emplacement de la métropole dorique. Cette opinion nous semble préférable à celle de M. Boeckh (*Corp. inscr.* n.° 759), qui la croit antique, mais fabriquée après coup à l'époque romaine. Il n'est pas facile de deviner quel intérêt on pouvoit avoir alors à forger une inscription pareille. Quoi qu'il en soit, vraie ou fausse, nous dirons qu'elle n'avoit aucun titre à entrer dans ce recueil ; car elle n'est point en vers. La collection de Pococke a fourni plusieurs inscriptions à M. Welcker, qu'on n'avoit pas crues être en vers, tant la leçon en étoit altérée. J'en ai déjà relevé une dans ce journal (1), et M. Welcker l'a reproduite. Malgré ses soins, il en a encore laissé échapper une autre ; elle est de Smyrne, et commence par l'hexamètre : *ένθα σορός κατέχει κλυτόν ούνομα παίδα Τυφῶνα* (2).

Au reste, cette partie du recueil de M. Welcker est celle qui doit le plus s'accroître : il n'est pas de voyage dans un des pays où s'étoit répandue la langue grecque, qui n'en fasse connoître quelques-unes de nouvelles. Quoique l'auteur ait mis tout le soin possible à se tenir au courant de ce qui avoit paru, on pourroit déjà, avec ce qui a été découvert depuis, faire un supplément assez considérable. Je me contenterai de citer celle qu'a publiée M. Raoul-Rochette dans ses *Monumens inédits*, d'après M. Léon de Laborde, qui l'a trouvée à Sakkarah, et que M. Welcker a reproduite dans sa réponse à la critique de M. Hermann : la leçon *απαλάφρονα* que M. Welcker substitue à celle d'*εὐφρονα* est autorisée par l'original, qui porte bien distinctement *ΑΦΡΟΝΑ*. Je citerai encore une inscription de trois vers qui est dans le musée royal égyptien ; elle vient d'Égypte, et a peut-être été trouvée à Lycopolis :

Πατρίς μὲν μοι ἐστὶ Λύκων πόλις. Εἰμὶ δ' Ἐλήμων,
 εἶκοσι καὶ ἐνὶ κῆρα κατὰ σοῦσθεθεὶς ἐνιαυτῶ.
 Φοίβου καὶ Μουσῶν ὁ δέρας πάντα νυμὸς ἤμην.

« Ma patrie est Lycopolis ; mon nom est Élémon, et j'ai été enlevé
 » par la mort à vingt et un ans ; serviteur de Phœbus et des Muses,
 » j'étois célèbre en tous lieux. »

(1) 1825, p. 399. — (2) Pag. 24, n.° 23.

Sans cette inscription, le nom de ce poëte célèbre ne seroit point venu jusqu'à nous.

La seconde partie, comprenant les ἀναθηματικά ou *dédicatoires*, en renferme soixante-cinq, dont cinquante-quatre tirées de marbres : l'une des premières est l'inscription du musée Nani, gravée sur une colonne striée, regardée comme des plus anciennes par Villoison et Lanzi ; elle est fort difficile, et l'interprétation de M. Welcker diffère en quelques points de celle de M. Boeckh. Dans son érudit commentaire, il explique plusieurs locutions, entre autres εἰκὼν γραπτὴ ἐν ὄπλῳ, et généralement εἰκὼν γραπτὴ, qui ne s'entend que d'une *figure peinte*, quoi qu'en aient dit quelques critiques. Il auroit pu rappeler les observations de M. de Koehler (1). M. Welcker se sert, à cette occasion, d'un passage fort souvent cité de Plutarque dans la vie de Périclès, où il est question des divers genres d'ouvriers qui travaillèrent au Parthénon : Τέκτονες, πλάσαι, χαλκοτύποι, λιθουργοὶ, βαφεῖς, χρυσοῦ μαλακτῆρες, ἐλέφαντος ζωγράφοι, ποιικιλταὶ, πορευταί (2). Les diverses corrections de ce passage ne sont pas satisfaisantes. M. Welcker entend par βαφεῖς ceux qui peignoient les statues, βαφεῖς λίθων; et il joint ἐλέφαντος avec ζωγράφοι : mais on ne peignoit pas l'ivoire ; d'ailleurs qu'est-ce que χρυσοῦ μαλακτῆρες ? Il y a déjà long-temps que j'ai proposé de lire, en changeant la ponctuation, βαφεῖς χρυσοῦ, μαλακτῆρες ἐλέφαντος, ceux qui teignent l'or (c'est-à-dire qui préparent l'or de couleur si usité dans la toreutique), ceux qui amollissent l'ivoire : c'est en effet par un *amollissement successif* que les anciens rendoient l'ivoire capable de se plier aux divers usages auxquels ils l'employoient. De là, les expressions μαλάσσειν ἐλέφαντα, et *ars molliendi eboris* (3), pour indiquer ces opérations. Je soumets cette explication à un savant aussi profondément versé dans l'histoire de l'art chez les Grecs que dans celle de leur langue.

Je trouve dans un voyage récent, celui de M. Beggren, une courte inscription en vers qui concerne encore un poëte inconnu ; elle a été trouvée à Panorme, près de la Propontide :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
 ΠΟΙΗΤΗΝΕΣΤΗΣΑΝ
 ΑΠΑΜΕΑΜΑΞΙΜΟΝΑΣΓΟΙ
 ΑΡΑΜΕΝΟΝ ΔΟΙΩΝ

(1) *Remarques sur les antiquités du Bosphore Cimmérien*, pag. 123, 124. —
 (2) *In Pericl.* §. 12. — (3) *Schneider ad Eclog. rhys.* p. 16. — *Ruhkopf ad Senec. epist.* xc, §. 32. — *Quatr. de Quincy, Jup. Olymp.* p. 418.

ΣΤΕΜΜΑΤΟΛΥΜΠΙΑΔΩΝ.

Ἀγαθῆ ἔργῃ

Ποιητὴν ἔσπον Ἀπαμέα Μάξιμον ἀστοὶ
ἀράμενον δδίων σέμματ Ὀλυμπιάδων.

« Les citoyens ont élevé ce monument au poète Maxime » d'Apamée, qui a remporté les couronnes de deux olympiades. » Vraisemblablement ce poète avoit eu le prix de poésie, deux fois, dans les jeux olympiques qui se célébroient à Smyrne en l'honneur d'Adrien; car je ne pense pas qu'il s'agisse des jeux de l'Élide.

Viennent ensuite les deux inscriptions des casques trouvés à Olympie; l'une d'elles relative à Hiéron, et expliquée, pour la première fois, par M. Boeckh. J'avoue que je ne puis me persuader qu'elles soient des vers. L'espèce de rythme et de mesure qu'on trouve dans la réunion de quelques mots, n'est point un effet de la volonté de ceux qui les ont écrites; ces mots se seront présentés naturellement ainsi à leur oreille façonnée au rythme poétique. Là se trouve encore la belle inscription de Catilius Nicanor, en l'honneur d'Auguste, copiée à Philes par M. Hamilton et M. Gau. Il ne restoit d'incertain que la date; elle vient de m'être fournie par une bonne copie qu'a prise M. Lenormand. Cette date est de l'an 23 d'Auguste, c'est à-dire, de l'an 7 avant notre ère.

Cette partie est terminée par l'inscription gravée sur un des doigts du grand sphinx, copiée par Caviglia, et restituée par le D.^r Young dans le *Quarterly Review*. Il y a déjà quelque temps qu'on me pria de passer au musée royal égyptien, pour y voir quelques blocs de pierre qui venoient d'arriver, et sur lesquels étoient gravés des caractères grecs: la surface de ces blocs qui porte les caractères est sensiblement bombée. Les premiers mots que je distinguai m'apprirent qu'ils faisoient partie d'une inscription en vers: mettant les blocs bout à bout, je reconnus bientôt celle que Caviglia avoit copiée sur le doigt du sphinx, et je me convainquis que les huit blocs que j'avois sous les yeux, faisoient partie de ce doigt lui-même, qu'on avoit coupé en plusieurs fragmens pour pouvoir le transporter. Malheureusement il en manque quatre pour compléter l'inscription, soit qu'on les ait laissés sur le lieu, soit qu'on les ait égarés en chemin; en sorte qu'il ne reste que sept ou huit lettres des quatre derniers vers, qu'il est impossible de rétablir. La restitution qu'en a donnée le D.^r Young est tout-à-fait hypothétique: pour les premiers vers, elle est exacte; il y a quelques différences dans les vers 5-9, qu'il faut lire ainsi:

γαίτονα Πυραμίδων τοίνυν θέσαν εἰσορᾶσθαι,
 οὐ πὴν Οἰδιπόδου ξεροκτόνον ὡς ἐπὶ Θηβαίς,
 στῆ δὲ θεῶ Λητοῖ πρόσπολον ἀγνωτάτην
 περιῦσαν πεπονημένον ἐσθλὸν Ὄσειρον (1)
 γαίης Αἰγύπτου (2) σεβάσμιον ἠγητῆρα.

« Ce voisin que les dieux ont donné aux pyramides, n'est point,
 » comme à Thèbes, le sphinx homicide d'Œdipe ; c'est le suivant vénéré
 » de la déesse Latone, c'est le gardien du désiré et bon Osiris, roi
 » vénéré de la terre d'Égypte. »

Ainsi, en possédant cette inscription, le musée royal égyptien possède un des doigts du grand sphinx.

La troisième section, intitulée *epigrammata promiscua*, renferme toutes les inscriptions qui ne sont ni funéraires, ni dédicatoires ; M. Welcker y a réuni principalement des hommages religieux ou *προσκυνήματα*, qui peut-être auroient été aussi bien placés dans la précédente, comme l'inscription du sphinx.

La première est l'oracle copié à Pergame par M. le comte de Vidua, et dont il a été question dans ce journal. Il étoit difficile à lire et à comprendre, et aussi intéressant pour le fond que pour les détails. Les principales des autres sont des inscriptions trouvées en Égypte et en Nubie, plusieurs déjà connues et expliquées ; par exemple, une de Philes, expliquée par M. Niebuhr (3), une autre de la même île, expliquée dans les Recherches sur l'Égypte (4) : celle-ci n'avoit droit à entrer dans le recueil de M. Welcker que parce qu'elle est précédée d'un vers ; car le reste est bien certainement de la prose, et je ne vois pas pourquoi M. Welcker a disposé les deux dernières lignes comme s'il les croyoit des vers. Enfin il y en a une autre, rapportée par M. Gau et déjà expliquée dans ce journal (5), de même que deux inscriptions du temple d'Hermès à Dekkeh (6) : l'une est cette inscription, si mutilée, d'un stratège venant adorer le dieu. M. Welcker a reproduit le texte que j'en ai donné. Dans les deuxième et troisième vers, il change la ponctuation. J'avois lu :

. . σοι δὲ, ἀναξ Ψελκίδος, ὅς μεδέεις
 Αἰγυπτίω]ν (7) τε μεταξὺ καὶ Αἰθιο[πων νεάτης γῆς].

Il sépare ἀναξ de Ψελκίδος, mais à tort, je pense. Une nouvelle copie, plus exacte et plus complète que celle de M. Gau, prise par M. Ch.

(1) Young Ἀνακτα. — (2) Young Αἰγυπτίσιον. — (3) Gau, *Inscr. nub.* XII, n.º 41. — (4) Page 470. — (5) Page 103. — (6) 1824, page 302. — (7) Trisyllabe par synérèse.

Lenormand, en confirmant pleinement la leçon ὅς μεδέεις, donne pour l'autre vers . . . ΝΤΕΜΕΤΑΞΥΚΑΙΑΙΘΙΟΠΩΝ . . . ΕΡΜΗ. La leçon des deux vers devient .

σὶ δὲ, ἀναξ Ψελκίδος, ὅς μεδέεις
 Αἰγυπτίω]ν τε μεταξὺ καὶ Αἰθιοπίων [γῆς], Ἐρμῆ. . .

Le complément de μεδέεις est γης, et l'expression γῆ μεταξὺ Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιοπίων désigne la même chose que Αἰγύπτου συνορίη καὶ Αἰθιοπίων dans une autre inscription de Dekkeh. J'ajoute qu'au quatrième vers, la leçon εὐχόμενος, que j'avois proposée pour les lettres ΥΟ . . . ΝΟC, est confirmée par la nouvelle copie, qui donne ΧΟΜΕΝΟC.

Les quatre dernières inscriptions de cette partie sont du nombre de celles qui ont été gravées sur le colosse de Memnon. L'une d'elles est l'inscription du poète homérique *Arius* (car c'est là son nom, d'après les copies de Salt, et non *Argius*), expliquée et commentée dans ce journal (1); la seconde a été déjà expliquée par M. Jacobs, dans son Mémoire sur Memnon: de la troisième, M. Welcker ne donne que ce seul vers *δειοτάτου νύκτωρ ὄμφην ἔπι Μέμνονος ἦλθον*, qui est en effet dans l'ouvrage de Jablonski et dans la Description de Thèbes; mais cette ligne évidemment ne tient à rien; elle se trouve au milieu de deux autres lignes sur la copie de Pococke, que M. Jacobs a essayé, mais en vain, de restituer. Ces trois lignes sont inséparables, et il faut les lire ainsi :

Εἰ καὶ λωβητῆρες ἐλυμήναν[το κολο]σσόν,
 δειοτάτου νύκτωρ ὄμφην ἔπι Μέμνονος ἦλθον·
 ἔκλυον ἥς Κάτουλος (4) παρὸς ὁ Θηβαῖδος.

Ce *Catulus* étoit un *épistratège* de la Thébaïde, ou chef militaire et civil de la haute Égypte.

Enfin la quatrième est celle qui a été gravée sur la face sud du piédestal, et qui a été mise à découvert par les savans français lors de la fouille entreprise pour retrouver le sol antique. M. Welcker reproduit l'excellente leçon que M. Boissonade a donnée des quatre premiers vers (5). Une autre copie de Salt, qui m'a été communiquée, contenant quelques traits de plus que celle de M. Girard, m'a fourni le moyen d'en restituer douze vers; et au lieu d'un fragment sans suite, on a

(1) 1823, p. 751-758. — (2) ου est bref, comme dans Πόστουμος, Πούδενς, parce que cette diphthongue exprime un υ bref; Catulus, Posthūmus, Pūdens. — (3) *Comment. epigraph. ad cal. L. H. epist.*, p.

maintenant l'une des plus curieuses des inscriptions du colosse de Memnon (1).

Si nous n'avions craint de rebuter les lecteurs par trop de discussions grammaticales, nous aurions pu citer bien des passages où ils auroient pu juger par eux-mêmes des heureux résultats de la sagacité de M. Welcker: le peu que nous en avons dit suffira, nous l'espérons, pour les faire apprécier. La même raison nous empêche de le suivre dans sa polémique contre M. Hermann: le titre de la brochure que nous avons transcrit en tête (*Exposé des malheureuses conjectures du Pr. Hermann*), n'annonce pas un ton de discussion bien doux; le texte répond assez bien au titre. On en jugera par le passage où il annonce « qu'il a prouvé clair comme le jour que la critique, en fait » d'inscription, ne sauroit être exercée *plus de travers (nicht verkehrter ausgiebt werden konnte)* qu'elle ne l'a été par M. Hermann dans la » dite Révision; que cette Révision contient plus de choses incon- » sidérées (*Uebereilungen*), d'erreurs et d'inepties (*Ungereimtheiten*), » que peut-être aucun philologue n'en pourroit réunir à-la-fois dans un » espace aussi resserré. » Le reste est plus ou moins dans ce goût. M. Welcker s'en excuse, et se rejette sur la *partialité* de son critique, qui aura voulu frapper du même coup et l'auteur de la Trilogie d'Eschyle et l'éditeur de Pindare. Il est vrai que M. Hermann n'a pas été parfaitement juste envers ce dernier, dans sa Révision du *Corpus inscriptionum*, quoiqu'il soit plus que personne en état d'apprécier le mérite de cet ouvrage colossal, véritablement hors de ligne, par l'immensité des matériaux qu'il réunit, par la profondeur de critique de son auteur, qui embrasse, avec un succès égal, toutes les branches de la philologie grecque. Je ne connois la Révision que M. Hermann a faite du *Sylloge* de M. Welcker, que par les extraits que celui-ci en a donnés; ils suffisent pour montrer que la discussion des inscriptions grecques n'est pas aussi familière à l'illustre auteur des *Elementa doctrinæ metricæ* que celle des anciens poètes. Qu'on me permette de borner là mes observations. Mais je ne puis m'empêcher de manifester, en terminant, le regret de voir un homme que la finesse de son esprit autant que la profondeur de son savoir rendent si bien fait pour apprécier le mérite des autres, se mettre à poursuivre des philologues si distingués, de critiques dont le moindre défaut est de

(1) Mon mémoire sur toutes les inscriptions de Memnon s'imprime en ce moment dans le tome II des Transactions de la Société royale de littérature de Londres.

n'être pas toujours justes, au lieu de s'unir avec eux par les liens de cette bienveillance mutuelle si profitable aux progrès de la science. Les hommes comme lui, capables de ces recherches profondes et consciencieuses qui seules peuvent en reculer les bornes, devraient réserver leurs forces pour ces honorables et utiles travaux. Tout au plus doivent-ils s'en laisser distraire de temps en temps pour rendre aux lettres le service de démasquer l'ignorance présomptueuse, la médiocrité intrigante ou le charlatanisme protégé, et de défendre le mérite contre les jugemens intéressés des coteries.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

(Suite des prix proposés par l'Académie des sciences).

V. Prix de physiologie expérimentale fondé par M. de Montyon : une médaille d'or de la valeur de 896 fr. sera décernée, le premier lundi de juin 1831, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale.

VI. Prix de mécanique fondé par M. de Montyon, médaille d'or de 500 fr., pour l'invention ou le perfectionnement des machines ou instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts et des sciences. Les ouvrages, modèles, appareils, &c., doivent être envoyés avant le 1.^{er} janvier 1831.

VII. Prix de statistique fondé par M. de Montyon : l'Académie considère comme admis à ce concours les mémoires manuscrits qui lui sont envoyés avant le même 1.^{er} janvier, et les ouvrages imprimés dont on lui donne connoissance.

VIII. Question de médecine : « Déterminer quelles sont les altérations physiques et chimiques des organes et des fluides, dans les maladies désignées sous le nom de fièvres continues ; quels sont les rapports qui existent entre les maladies et les altérations observées ; insister sur les vues thérapeutiques qui se déduisent de ces rapports. »

IX. Question de chirurgie. « Déterminer, par une série de faits et d'observations authentiques, quels sont les avantages et les inconvéniens des moyens mécaniques et gymnastiques appliqués à la cure des difformités du système osseux. »

» Desirant que cette question, d'une utilité pratique et immédiate, soit résolue aussi complètement qu'il est possible, l'Académie demande aux concurrents : 1.° la description générale et anatomique des principales difformités qui peuvent affecter la colonne vertébrale, le thorax, le bassin et les membres; 2.° les causes connues ou probables de ces difformités, le mécanisme suivant lequel elles sont produites, ainsi que l'influence qu'elles exercent sur les fonctions et particulièrement sur la circulation du sang, la respiration, la digestion et les fonctions du système nerveux; 3.° de désigner d'une manière précise celles qui peuvent être combattues, avec espoir de succès, par l'emploi des moyens mécaniques, celles qui doivent l'être par d'autres moyens, enfin celles qu'il seroit inutile ou dangereux de soumettre à aucun genre de traitement; 4.° de faire connoître avec soin les moyens mécaniques qui ont été employés jusqu'ici pour traiter les difformités, soit du tronc, soit des membres, en insistant davantage sur ceux auxquels la préférence doit être accordée. La description de ces derniers sera accompagnée de dessins détaillés ou de modèles, et leur manière d'agir devra être démontrée sur des personnes atteintes de difformités. Les concurrents devront aussi établir par des faits les améliorations obtenues par les moyens mécaniques, non-seulement sur les os déformés, mais sur les autres organes et sur leurs fonctions, et en premier lieu sur le cœur, le poumon, le système digestif et le système nerveux. Ils distingueront, parmi les cas qu'ils citeront, ceux dans lesquels les améliorations ont persisté, ceux où elles n'ont été que temporaires, et ceux dans lesquels on a été obligé de suspendre ou d'abandonner le traitement, à raison des accidens plus ou moins graves qui sont survenus. Enfin la réponse à la question devra mettre l'Académie dans le cas d'apprécier à sa juste valeur l'emploi des moyens mécaniques et gymnastiques proposés pour combattre et guérir les diverses difformités du système osseux. »

La valeur de chacun de ces deux derniers prix (VIII et IX) de médecine et de chirurgie, sera de 6,000 fr. Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut avant le 1.^{er} janvier 1832.

L'Académie française a tenu sa séance publique ordinaire le 25 août. M. Parseval-Grandmaison a prononcé, en qualité de président ou directeur, un discours sur les prix de vertu, qui ont été distribués comme il suit : à Simon Albouy, de Rodez, 400 fr.; à la demoiselle Barreau, de Cahors, 3,000 fr.; à la veuve Meyer, de BÉfort, 3,000 fr.; à seize autres personnes, seize médailles de 600 fr. chacune: total 19,600 fr., provenant de l'une des fondations Montyon.

Quinze mille francs provenant des libéralités du même fondateur, ont été employés, par l'Académie française, à soulager les veuves, les orphelins et les blessés victimes des journées des 27, 28 et 29 juillet.

Les prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, ont été décernés dans cet ordre : premier prix (8,000 fr.) à M. Say, auteur d'un *Cours complet d'économie politique pratique*; deuxième prix (6,000 fr.) à M. Ch. Lucas, pour son livre sur le *Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*; troisième prix (3,000 fr.) à M. Norvins, pour un poème sur *l'Immortalité de l'ame*; quatrième prix (2,000 fr.) à M. Alissan Chazet, pour un ouvrage intitulé *Des abus, des lois et des mœurs*, précédé d'une *Vie de M. de Montyon*.

C'est de ce même bienfaiteur que proviennent les 10,000 fr., valeur d'un prix proposé dès 1827 pour 1829, et qui n'a point encore été décerné. Le sujet est énoncé en ces termes : *De la charité, considérée dans son principe, dans ses applications, et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale.* Les ouvrages destinés à ce concours devront être envoyés avant le 1.^{er} février 1831; ils ne seront point rendus aux auteurs, qui auront seulement la faculté d'en faire prendre des copies. Chaque manuscrit portera une épigraphe, répétée sur un billet cacheté où sera le nom de l'auteur, qui, dit le programme, ne doit point se faire connoître. Ces dispositions sont communes aux concours dont les annonces vont suivre.

Prix d'éloquence : l'Éloge de Lamoignon Malesherbes; sujet remis au concours pour 1831, aucun des ouvrages présentés en 1830 n'ayant pleinement satisfait l'Académie, qui toutefois a distingué le n.^o 8, portant pour devise : *incorrupta fides nudaque veritas.*

Prix de poésie : *la Gloire littéraire de la France.* Le genre et la forme du poème sont laissés au choix des concurrens. « Notre langue a depuis long-temps, » dit l'Académie française, l'honneur d'être, en quelque sorte, la langue universelle de l'Europe : cet avantage lui appartenait dès le XI.^e et le XII.^e siècle; » elle l'a toujours conservé, et même il n'a pas cessé de s'accroître. Le siècle » ouvert par Corneille a répandu notre idiome et notre littérature dans tout le » monde civilisé : par-tout on a imité nos poètes, traduit nos auteurs. Le » siècle de Voltaire a encore ajouté à notre gloire littéraire; Montesquieu, » J. J. Rousseau et plusieurs autres écrivains français du XVIII.^e siècle, ont » préparé, secondé ce grand mouvement des peuples vers un meilleur ordre de » choses en politique et en morale. Toutefois quelques étrangers se sont élevés » contre cette grande renommée littéraire, et malheureusement ils ont trouvé » en France même des auxiliaires; ils ont particulièrement attaqué la gloire de » notre théâtre tragique, se figurant sans doute que, s'ils parvenaient à enlever » ce poste important, ils pourroient se rendre les maîtres et se proclamer les » vainqueurs de tout le parnasse français. Il s'agit de s'opposer à cette invasion, » qui a quelque chose de barbare; de combattre pour nos autels et pour nos » foyers. L'Académie propose à nos poètes de traiter un sujet qui semble » appeler leur patriotisme et leur talent, comme étant tout-à-la-fois national » et littéraire. » Ce concours ne sera fermé que le 15 mai 1831.

En 1832, l'Académie décernera un prix extraordinaire de 10,500 francs (Montyon) à l'auteur qui aura le mieux exposé *l'influence des lois sur les mœurs, et l'influence des mœurs sur les lois.* Ce sujet étoit proposé pour 1830 : un seul ouvrage a mérité une mention honorable; c'est le n.^o 5, ayant pour épigraphe ces mots extraits des Mémoires de Sully : *Si j'avois un principe à établir, ce seroit celui-ci, que les bonnes mœurs et les bonnes lois se forment réciproquement.*

Après l'annonce des prix décernés et proposés, M. Andrieux a lu un poème intitulé *l'Enfance de Louis XII et quelques traits de sa vie*; M. Lemercier, un poème lyrique, ayant pour titre *le Triomphe national.* Le recueil de tout ce qui a été lu en cette séance a été imprimé chez M. Firmin Didot, 35 pages in-4.^o

L'Académie française a perdu l'un de ses plus anciens membres, M. le

comte de Ségur, aux funérailles duquel des discours ont été prononcés par MM. Parseval-Grandmaison et Arnault.

M. Parseval. « Pressé du besoin d'exprimer, au nom de l'Académie, les regrets que lui inspire la mort de notre illustre confrère, je viens faire à sa dépouille mortelle un triste et dernier adieu. Naguère encore, il sembloit nous annoncer ce fatal instant, quand nous lui donnions son fils pour collègue, et qu'il nous disoit d'une voix émue, que nous venions d'embellir ses derniers jours, ne pouvant en reculer le terme très-prochain. Ces paroles, les dernières qu'il a prononcées parmi nous, et que les anciens eussent appelées *novissima verba*, nous parurent un douloureux présage de la triste cérémonie qui nous rassemble. . . . »

M. Arnault. « C'est par les qualités de l'esprit qu'un littérateur se fait rechercher; c'est par les qualités du cœur qu'il se fait regretter. Comme celui dont nous accompagnons ici les restes, quand un académicien meurt après avoir glorieusement fourni une longue carrière, le charme de son talent n'est par mort pour la société; elle le retrouve dans des écrits qui survivent à leur auteur. Il n'en est pas ainsi du charme de son caractère; il s'est évanoui tout entier avec lui, et ce n'est que par le désespoir de n'en plus jouir qu'il est rappelé à la mémoire. Tel est le sentiment que nous éprouvons sur-tout au bord de cette tombe, prête à se refermer sur l'un des hommes les plus sociables qui aient siégé parmi nous. »

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de M. Levrault, à Paris, rue de la Harpe, n.º 81; et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine, ou cours d'éloquence sacrée, par M. Marie-Nicolas-Silvestre Guillon. (Troisième article de M. Raynouard.)</i>	Pag. 451.
<i>Notice sur les vases et objets antiques d'argent trouvés près de Bernay. (Second article de M. Raoul-Rochette.)</i>	459.
<i>Chefs-d'œuvre du théâtre indien, traduits de l'original sanscrit en anglais, par M. H. H. Wilson, et de l'anglais en français, par M. Langlois. (Second article de M. Abel-Rémusat.)</i>	473.
<i>Les Voyages de Macaire, patriarche d'Antioche, mis par écrit en arabe, par l'archidiacre Paul d'Alep. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	487.
<i>Sylloge epigrammatum veterum, ex marmoribus et libris, collegit et illustravit Fr. Th. Welcker. (Article de M. Letronne.)</i>	499.
<i>Nouvelles littéraires</i>	509.

FIN DE LA TABLE.